



LYCÉE LE CORBUSIER
Lycée des Métiers du bâtiment
2, rue Paul Bloch
95240 Cormeilles-en-Parisis
Tél. : 01 39 78 48 98
0950656x@ac-versailles.fr



Cormeilles en Parisis, le 12 février 2024

MARCHÉ PUBLIC DE BIENS À PROCEDURE ADAPTÉE

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES ET

TECHNIQUES PARTICULIÈRES

Pouvoir adjudicateur :

Lycée Le Corbusier – 2 rue Paul Bloch- 95240 CORMEILLES EN PARISIS

Représenté par :

M. Aguibou DEMBELE - Proviseur

Comptable assignataire des paiements :

Agent Comptable du Lycée Le Corbusier

Le présent CCATP, établi pour un marché à procédure adaptée en application de l'article 42 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, comprend la fourniture du bien suivant :

Engin de levage télescopique électrique compact et ses accessoires

ART. 1 : OBJET DE LA CONSULTATION COLLECTIVE

1.1 La consultation collective a pour objet le renouvellement d'un appareil de levage pour le Lycée des métiers du bâtiment Le Corbusier, situé au 2 rue Paul Bloch - 95240 CORMEILLES EN PARISIS.

1.2 Le présent marché comporte un seul lot.

1.3 La possibilité de présenter une ou des variantes par rapport à l'objet du marché est ouverte à tous les fournisseurs.

1.4 Le présent marché est un marché à procédure adaptée selon les définitions données par l'ordonnance des marchés publics.

1.5 La commande sera passée par un bon de commande unique.

ART. 2 : CAHIER DES CHARGES

1.1 Chariot élévateur télescopique électrique compact : Ce chariot doit pouvoir se déplacer dans des espaces étroits à l'intérieur de nos ateliers comme à l'extérieur sur chemin recouvert d'enrobé.

1.2 Caractéristiques techniques attendues :

- Moteur électrique 80V ;
- 4 roues motrices avec pneus anti-crevaison ;
- Cabine semi-fermée (pare-brise avant/arrière et protection sur le toit) ;
- Capacité de levée de charge attendue jusqu'à 3000 Kg ;
- Mât Télescopique d'une portée avant d'au moins 2000 mm et de 4000 mm en hauteur ;
- Longueur avec bras replié (max) 3500 mm (sans fourches) ;
- Largeur hors tout (max) 1350 mm ;
- Hauteur avec bras replié (max) 2300 mm ;
- Fourches 1200 mm ;
- Axe de renfort en nez de flèche ;
- Cinq voies hydrauliques commandées par mono-levier, dont deux disponibles en nez de flèche pour actionner une benne basculante à commande hydraulique ;
- Tablier à déplacement latéral, avec protection charge.

1.3 Éléments de sécurité :

- Bouton d'arrêt d'urgence ;
- Gyrophare ;
- Signal sonore lors du recul ;
- Contrôleur de charge ;
- Structure de cabine résistante à la chute d'objet ;
- Essuie-glace ;
- Rétroviseur intérieur panoramique ;
- Éclairage avant et arrière ;
- Clapet de sécurité lors du levage/bennage ;
- Norme EN 15000

1.4 Accessoires à inclure dans le devis :

- Pack énergie avec batterie et chargeur 12H inclus (monophasé ou triphasé) ;
- Godet à commande hydraulique, actionnable depuis le levier de commande, d'une capacité (min) de 500 litres jusqu'à 1000 litres (max).

1.5 Divers :

- Durée des garanties et modalité de prise en charge à préciser pour le véhicule et la batterie ;
- Délai de livraison à préciser dans le devis ;
- Livraison au Lycée des métiers du bâtiment Le Corbusier, situé au 2 rue Paul Bloch - 95240 CORMEILLES EN PARISIS.

- Mise en service et démonstrations explicatives des fonctions de l'engin pour 10 à 12 personnes.

ART.3 : NEGOCIATION

Des négociations pourront être menées par le représentant du pouvoir adjudicateur avec un ou plusieurs candidats sélectionnés, en dehors des offres inappropriées, en application des critères de jugement des offres définis dans le présent dossier.

1.1 Sur l'aspect formel des négociations :

Le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de s'entourer de personnes compétentes.

Les négociations pourront prendre la forme d'échanges téléphoniques et écrits par courriel aux adresses suivantes :

À : 0950656x@ac-versailles.fr

CC : int.0950656x@ac-versailles.fr,

sandrine.donini@ac-versailles.fr

mariame.abdallah@ac-versailles.fr

Les candidats fourniront leurs coordonnées (téléphone, téléphone portable, mails, adresse postale...) et devront se rendre disponibles pour la phase de négociation. Le jour sera fixé par les membres de la direction du Lycée des métiers du bâtiment Le Corbusier.

Si la négociation ne peut être réalisée le jour prévu, une deuxième date sera fournie aux candidats.

Au cours de la négociation, la personne publique peut choisir de réaliser plusieurs tours de négociation. A cet effet, elle se réserve la liberté d'évincer à chaque tour les candidats les moins performants.

1.2 Critères d'évaluation de l'offre :

Les négociations se feront sur la base de l'offre initiale remise par le candidat, et porteront notamment, sur les points cités ci-dessous selon le barème suivant :

- Proposition technique (qualité, périmètre des prestations, garantie)	35%
- Prix TTC	35%
- Délais de livraison	30%

1.3 Remise de l'offre définitive :

Lorsque la personne publique décidera de mettre un terme aux négociations, elle demandera aux candidats de remettre leur offre définitive.

C'est cette offre définitive qui sera prise en compte pour le jugement final des offres.

ART.4 : DOCUMENTS REGISSANT LE MARCHE

Ce marché est constitué des documents énumérés ci-dessous :

- L'acte d'engagement du candidat,
- Le présent Cahier des Clauses Administratives et Techniques particulières,
- Le règlement de consultation

ART. 5 : PRIX

- Le prix est celui fixé dans l'acte d'engagement.
- Le prix est ferme et non révisable.
- Le prix sera donné : prix hors T.V.A. - montant TVA - prix TTC en EUROS.

ART. 6 : AVANCES

Il ne sera pas consenti d'avance.

ART. 7 : RÈGLEMENT

Le règlement des factures s'effectuera par mandat administratif selon les règles de la comptabilité publique.

Les factures seront établies en un original et deux copies portant outre les mentions légales, les indications suivantes :

- Le nom et l'adresse du créancier ;
- Le n° d'inscription au registre du commerce, le n° de SIRET ;
- Le numéro de son compte bancaire ou postal ;
- La nature de la prestation ;
- Le montant de la prestation exécutée ;
- Le taux et le montant de la TVA s'il y a lieu ;
- La date.

Elles seront adressées au Lycée des métiers du bâtiment Le Corbusier, situé au 2 rue Paul Bloch - 95240 CORMEILLES EN PARISIS.

ART.9 : RÉSILIATION ET LITIGES

- Toute cession du marché à une autre personne morale ou /et physique est interdite.
- La personne publique pourra procéder à la résiliation du marché en cas d'inexactitude des renseignements fournis ainsi que dans les conditions prévues par l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.
- En cas de litige, le droit français est seul applicable. Les tribunaux français sont seuls compétents.